

Université PARIS 13
UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés
99, avenue Jean-Baptiste Clément - F 93430 VILLETANEUSE

MASTER mention Langues Étrangères Appliquées
Spécialité Management International des Assurances

2024 – 2025

Responsables de la formation: Tristan Auvray - Edouard Guionnet

edouardguionnet@wanadoo.fr

tristan.auvray@univ-paris13.fr

Gestionnaire pédagogique : Ilona Vallade

Bureau : A214

Numéro : 01 49 40 33 76

master-lea.llshs@univ-paris13.fr

Responsable Formation Continue :

Bureau A211

Secrétariat Formation Continue :

Bureau A224

**REGLEMENT DES ETUDES DE L'UFR
des LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES et des SOCIETES
de l'UNIVERSITE PARIS 13**

Le règlement des études devra être **obligatoirement** retiré au secrétariat du département concerné **dès que vous en serez informés par affichage.**

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 Secrétariat et liste des enseignants

Nom	bureau	email
Direction : T.Auvray - E.Guionnet	C208	tristan.auvray@univ-paris13.fr edouardguionnet@wanadoo.fr
Gestionnaire pédagogique : Ilona Vallade	A214	master-lea.lshs@univ-paris13.fr
Gestionnaire Alternance: Moïsette Baniakina		sec2-fc.lshs@univ-paris13.fr
AUVRAY Tristan	C208	tristan.auvray@univ-paris13.fr
BENOTTI Sébastien		sb@grimmpartners.com
BINDER Carmen		Carmen.Beitia@ac-versailles.fr
BOURJAL Monique		monique.bourjal@gmail.com
BRUNET Alice	C217	alicebrunett@gmail.com
CASTELLANOS José Maria		josemaria.castellanos.sanchez@gmail.com
DIB Menel		menel.dib@gmail.com
DOMINGUEZ ARRIBAS Javier	C210	dominguezarribas@yahoo.fr
DUCHAMP Roger		roger.duchamp@gmail.com
FONTRÉAULX Étienne		etienne.defontreaulx@howdenassurances.com
GIRAUX, Thibault		thibault.giroux@marsh.com
GRAILHON Vincent		vincent.grailhon@gmail.com
GUIONNET Édouard	C208	edouardguionnet@wanadoo.fr
HERIZI Saliha		saliha.herizi@aon.com
HORST Martin		martin.horst@yahoo.fr
LE TALLEC-LLORET Gabrielle		gletallec.lloret@gmail.com
MANUEL David		david.manuel@axa.fr
MENSAH Esther		Esther.MENSAH@marsh.com
PAREY Alexandre		Alexandre.Parey@msamlin.com
QAZI Komel		Komel_Qazi@swissre.com
SABER Anthony	C217	anthony.saber@univ-paris13.fr
SALVAZET Stéphane		stephane.salvazet@allianz.fr
TAMBONE Marc		Marc.tambone@jumpwork.fr
TORRES Oscar		o.torresvera@yahoo.fr
VATRAN Geoffrey		Geoffrey.Vatran@Chubb.com
YATERA Mamadou		Mamadou.yatera@aig.com

1.2 Présentation générale de la formation

La création de la filière Langues Étrangères Appliquées au début des années 1990 répondait à un besoin de professionnalisation des offres de formation.

La formation en LEA comporte trois volets d'importance égale : l'étude de deux langues sur un strict plan d'égalité ainsi que des matières d'application. Elle s'adresse à des étudiants souhaitant mettre leurs compétences en langues au service de l'entreprise à vocation internationale. Il s'agit en effet d'une filière " professionnalisante ". Par conséquent, l'entrée en LEA doit répondre, de la part du candidat, à un projet professionnel, même embryonnaire. La filière LEA de Paris 13 appartient à la branche " *affaires et commerce* " de cette formation. Elle oriente plus particulièrement les futurs diplômés vers les secteurs des banques, des assurances, du commerce et des services internationaux. Elle leur dispense aussi un enseignement de haut niveau sur le monde de l'entreprise.

En outre, il n'existe peu ou pas de formations universitaires formant un haut niveau de linguistes, qui peuvent appliquer leurs connaissances et leurs compétences dans les secteurs spécifiques du management de l'*assurance* et des *relations internationales*. La spécialité *assurances*, dispensée en L3, permet aux étudiants d'accéder au master professionnel de « Management International des assurances » (M.I.A.). Les étudiants ont également le choix supplémentaire de postuler à des masters 2 dans d'autres composantes.

Les cycles LEA option Assurances ont pour objectif de former de jeunes professionnels aux métiers de l'assurance et plus particulièrement dans le secteur international où la parfaite maîtrise de langues et de cultures étrangères est une obligation. D'où la nécessité d'un enseignement dispensé complètement en langues étrangères.

La formation en master comporte une forte base juridique, reprenant les "fondamentaux" des métiers pratiqués dans les compagnies d'assurance. La formation universitaire générale est complétée par des enseignements spécifiques, des conférences, des séminaires, assurées par des professionnels reconnus du secteur.

Objectifs pédagogiques généraux

Formation de linguistes spécialisés en assurances internationales. Acquisition de savoir-faire menant au statut de cadre. Répondre à une demande de formation de linguiste dans le secteur des assurances internationales actuellement non satisfaite. Outre une spécialisation très poussée en assurances internationales, la formation se propose de faire acquérir par les étudiants les compétences suivantes : *négocier, développer, gérer*.

1.3 Calendrier 2023-24

Le calendrier de l'UFR LLSHS s'applique en M1 et en M2

La rentrée des Masters aura lieu le mercredi 6 septembre 2024 de 10h à 12h.

Les M1 et M2 ont 24 semaines de cours : du début septembre au début avril.

Les soutenances de mémoires de M2 auront lieu les 14 et 21 octobre 2025 toute la journée.

Les diplômes sont décernés aux M2 lors d'une cérémonie qui se tiendra le courant novembre 2025.

2. DESCRIPTIF DE LA FORMATION

2.1 M1 S1

		Matière	Nb heures total	Crédits	Observations
UE 1 Langue A Anglais 1	72 h 8 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Civilisation des aires anglophones (USA et GB)	24h	3 ECTS	CM
UE 2 Langue B au choix Allemand 1 Espagnol 1	66 h 7 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Atelier lecture/écriture	18h	2 ECTS	TD
UE 3 Monde des Affaires 1	36 h 4 ECTS	Economie	18h	2 ECTS	CM
		Relations Internationales	18h	2 ECTS	CM
UE 4 Enseignements professionnels 1	18 h 4 ECTS	Le monde de l'entreprise	18h	4 ECTS	CM
UE 5 Assurances 1	51 h 7 ECTS	Marchandises transportées	22h	3 ECTS	CM
		Assurance maritime	8h	1 ECTS	CM
		Les programmes internationaux 1	21h	3 ECTS	CM

2.2 M1 S2

		Matière	Nb heures total	Crédits	Observations
UE 6 Langue A Anglais 2	66 h 7 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Atelier lecture/écriture	18h	2 ECTS	TD
UE 7 Langue B au choix Allemand 2 Espagnol 2	72 h 8 ECTS	Traduction	18h	2 ECTS	TD
		Langue commerciale	18h	2 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
		Civilisation allemande ou espagnole	24h	3 ECTS	CM
UE 8 Monde des Affaires 2	30 h 4 ECTS	Risques informatiques : aspects techniques et juridiques	12h	2 ECTS	CM
		Relations Internationales	18h	2 ECTS	CM
UE 9 Enseignements professionnels 2	18 h 4 ECTS	Le monde de l'entreprise : les outils	18h	4 ECTS	CM
UE 10 Assurances 2	46 h 7 ECTS	Assurance souscription Dommages et pertes d'exploitation	20h	3 ECTS	CM
		Risques techniques / construction	18h	3 ECTS	CM
		Les flottes auto	8h	1 ECTS	CM

2.3 M2 S3

		Matière	Nb heures total	Crédits	Observations
UE 11 Langue A Anglais 3	24 h 8 ECTS	Traduction spécialisée	12h	4 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	4 ECTS	CM
UE 12 Langue B au choix Allemand 3 Espagnol 3	36 h 9 ECTS	Traduction spécialisée	12h	3 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	4 ECTS	CM
		Oral	12h	2 ECTS	TD
UE 13 Monde des Affaires 3	18h 4 ECTS	Droit international 1	18h	4 ECTS	CM
UE 14 Assurances 3	66h 9 ECTS	Assurance aviation 1	12h	2 ECTS	CM
		Assurance aviation 2	6h	1 ECTS	CM
		Gestion des risques	24h	3 ECTS	CM
		Programmes internationaux 2	15h	2 ECTS	CM
		Sinistres internationaux	9h	1 ECTS	CM

2.4 M2 S4

		Matière	Nb heures total (nb séances x nb heures)	Crédits	Observations
UE 15 Langue A Anglais 4	36h 3 ECTS	Traduction spécialisée	12h	1 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	1 ECTS	CM
		Oral	12h	1 ECTS	TD
UE 16 Langue B au choix Allemand 4 Espagnol 4	24h 2 ECTS	Traduction spécialisée	12h	1 ECTS	TD
		Textes et documents : études de cas	12h	1 ECTS	CM
UE17 Monde des Affaires 4 UE4	42h 4 ECTS	Economie internationale	24h	2 ECTS	CM
		Droit international 2	18h	2 ECTS	CM
UE18 Enseignements professionnels 4	18h 2 ECTS	Négociation et communication interne	18h	2 ECTS	CM
UE19 Assurances 4	51h 6 ECTS	Programmes internationaux 3	15h	2 ECTS	CM
		Réassurance	21h	2 ECTS	CM
		Assurance export	15h	2 ECTS	CM
UE20 Mémoire	5 ECTS	Mémoire de recherche	6h	5 ECTS	TD
UE21 Stage	8 ECTS	Stage professionnel et rapport de stage		8 ECTS	

LV3 : Possibilité de suivre l'enseignement d'une troisième langue vivante en M1 et M2

M1 S1 : 243 heures

M1 S2 : 232 heures

M2 S3 : 144 heures

M2 S4 : 177 heures

Total : 796 heures « étudiant » hors stage et hors séminaire

2.5 Descriptif des UE

MASTER 1

1 ^{ère} année – 1 ^{er} semestre – S1
--

UE1 – Langue A – Anglais 1 (72h – 8 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Intervenants : Alice Brunet– Edouard Guionnet

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et commerciales; perfectionnement des capacités d'expression et de compréhension en anglais écrit et oral.

Contenu : Pratique intensive de la traduction (thème-version), à partir d'articles relatifs à l'assurance, et à des sujets d'ordre économique plus généraux. Entraînement intensif à la compréhension et à l'expression orale; jeux de rôle (entretiens d'embauche, job dating...), débats.
CM de commerce international: transport, logistique, incoterm, assurance... .

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Civilisation Pays A (24h CM – 3 ECTS)

Civilisation Américaine

(12h CM – 1,5 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Compréhension et connaissance des États-Unis contemporains

Contenu : CM et commentaires de documents portant sur la présidence de Donald Trump

Pré requis : Cours de Civilisation Américaine de licence.

Civilisation Britannique

(12h CM – 1,5 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Compréhension des relations internationales du Royaume Uni et de la vision britannique des relations internationales.

Contenu : CM et commentaires de textes relatifs au BREXIT

Pré requis : Cours de Civilisation Britannique de licence.

UE2 – Langue B : Allemand 1 ou Espagnol 1
(66h – 7 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Allemand

Intervenants : Martin Horst–Carmen Binder

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en allemand (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction – Langue commerciale : entraînement à l'échange oral et écrit en affaires. Regard sur les grandes entreprises allemandes, le marché du travail, l'entretien d'embauche, la bourse, la banque et l'assurance... .

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Espagnol

Intervenant : Oscar Torres

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en espagnol (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse à contenu socio-économique (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction.
Entraînement intensif à l'expression écrite et orale : jeux de rôle, débats, revue de presse, situations d'entreprise.
Langue commerciale : le projet d'entreprise, étude de marché, viabilité financière, business plan I. L'innovation. La franchise. Négociation et exportation. Assurances. (étude de documents, textes et cas pratiques).

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Atelier de lecture et d'écriture (18h TD – 2 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin Horst

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et présentation d'une œuvre complète

Contenu : Élaboration de fiche de lecture et présentation orale de ces fiches à partir d'une liste de lectures établies par la responsable.

Espagnol

Intervenant: Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et écriture. Présentation d'une œuvre complète en espagnol.

Contenu : Élaboration de fiches de lecture et présentation orale de ces fiches à partir d'une liste de lectures établie par le responsable.

UE3 – Monde des affaires 1

(36h – 4 ECTS)

Economie : Régulation internationale de la finance et des assurances (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Tristan AUVRAY

But du cours : Connaissance de l'actualité de la régulation internationale des intermédiaires financiers

Contenu : Le cours présente la régulation des acteurs de la finance et des flux financiers mondiaux. Le cours porte sur trois régulations indissociables les unes des autres : la régulation des assurances (Solvency), la régulation des banques (Bâle), et la régulation des normes comptables internationales (IFRS). Le cours présente également le comportement et la régulation des agences de notations. Les problèmes liés au blanchiment d'argent et aux paradis fiscaux seront également abordés.

Relations Internationales (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant: Sébastien Benotti

But du cours: Compréhension des relations internationales

Contenu: Le cours présentera les acteurs et les dynamiques qui caractérisent les relations internationales, dans une perspective à la fois historique et contemporaine. La présentation de différentes théories des relations internationales aura pour but d'aiguiser le regard critique des étudiant.e.s en les familiarisant avec les concepts classiques, mais aussi avec des outils d'analyse issus de théories non dominantes.

UE4 – Enseignement professionnels 1
(18h – 4 ECTS)

Le monde de l'entreprise : la découverte (18h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Marc TAMBONE

But du cours : Connaissance des métiers de l'assurance et de leurs missions.

Contenu : Présentation des différents métiers dans le cadre de l'assurance à l'international – Cas pratiques concernant ces métiers – Construction d'un CV et création de profils pour les CVthèques et les réseaux sociaux.

Intervenant : Alexandre PAREY

But du cours : connaissance des métiers de l'assurance

Contenu : panorama des principaux métiers, des différentes fonctions au sein d'une compagnie d'assurance

UE5 – Assurances 1
(51h – 7 ECTS)

Assurance Marchandises transportées (22h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Alexandra Porquet

But du cours : approche des problématiques liées au transport de marchandises et leur assurance

Contenu : les différents documents de transports, les réglementations internationales, principes de l'assurance transport, diverses couvertures, les différents acteurs prenant part au transport de marchandises...

Pré requis : Principes généraux de l'assurance dommages et responsabilité civile.

: Assurance Maritimes (8h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Alexandre PAREY

But du cours : Métiers et spécificités du transport maritime

Contenu : Hull insurance, cargo insurance, les contrats, les incoterms, les conventions internationales ...

Pré requis : Assurance marchandises transportées

Les programmes internationaux 1 (21h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Saliha HERIZI

But du cours : Familiariser les étudiants avec différents montages habituels nationaux lorsque les biens de l'entreprise à assurer sont situés dans divers pays.

Contenu : Inventaire des produits à assurer dans divers systèmes d'assurance et d'environnement juridique. Le montage du programme et la gestion.

Pré requis : L'assurance des risques de l'entreprise.

UE6 – Langue A – Anglais 2

(66h – 7 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Intervenants : Anthony Saber – Edouard Guionnet

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités d'expression et de compréhension en anglais écrit et oral

Contenu : Pratique intensive de la traduction (thème-version), à partir d'articles relatifs à l'assurance, et à des sujets d'ordre économique plus généraux. Entraînement intensif à la compréhension et à l'expression orale; jeux de rôle (entretiens d'embauche, job dating...), débats.
CM de commerce international: financement du commerce, problèmes liés aux taux de change

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Atelier de lecture et d'écriture (18h TD – 2 ECTS)

Intervenant : Alice Brunet

But du cours : Acquisition de compétences en lecture et présentation d'une œuvre complète

Contenu : Élaboration de fiche de lecture et présentations orales de ces fiches à partir d'une liste de lecture établies par la responsable

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

UE7 – Langue B : Allemand 2 ou Espagnol 2

(72h – 8 ECTS)

Traduction (18h TD – 2 ECTS)

Techniques d'expression orale et écrite (12h TD – 1 ECTS)

Langue commerciale (18h CM – 2 ECTS)

Allemand

Intervenants : Martin Horst – Carmen Binder

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en allemand (oral et écrit)

Contenu : Traduction d'articles de presse (version et thème) – Approfondissement des techniques de traduction – Langue commerciale : entraînement à l'échange oral et écrit en commerce. Regard sur les grandes entreprises allemandes, le marché du travail, l'entretien d'embauche, la bourse, la banque et l'assurance... .

Pré requis : Licence LEA ou équivalence.

Espagnol

Intervenant : Gabrielle LE TALLEC-LLORET

But du cours : Approfondissement des connaissances linguistiques et perfectionnement des capacités de compréhension et d'expression en espagnol (oral et écrit)

Contenu : – Traduction d'articles de presse à contenu socio-économique (version et thème)
– Techniques de traduction (syntaxe, lexicologie)
– Expression écrite et orale : analyse, représentations et pratiques (écrites, orales) dans le monde de l'entreprise. Projet professionnel.
– Espagnol commercial : la création d'entreprise, le business plan II, le marketing, la négociation et l'exportation, les couvertures d'assurance. Création et études des cas dans les marchés hispanophones.

Pré requis : Licence LEA ou équivalence

Civilisation Pays B (24h CM – 3 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin Horst

But du cours : Compréhension des relations internationales de l'Allemagne et de la vision allemande des relations internationales. Les différences de mentalité entre la France et l'Allemagne dans le monde des affaires.

Contenu : Commentaire de documents extraits de la presse et des médias allemands sur les questions d'actualité internationale ou de la presse et des médias français (ou autres) sur l'Allemagne

Espagnol

Intervenant : Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But du cours : Compréhension des relations internationales de l'Espagne et des pays latino-américains.

Contenu : Commentaire de documents en relation avec le programme. Élaboration et présentation orale d'un travail de recherche.

UE8 – Monde des affaires 2

(30h – 4 ECTS)

Risques informatiques : aspects techniques et juridiques (12h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Mamadou Yatera

But du cours : Aspects techniques

Intervenant : David MANUEL

But du cours : Aspects juridiques

Relations internationales (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Sébastien Bénotti

But du cours : Compréhension des relations internationales.

UE9 – Enseignement professionnels 2

(18h – 4 ECTS)

Le monde de l'entreprise : les outils (18h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Marc TAMBONE – Komel Qazi

But du cours : Connaissance de l'entreprise – Bases de données, analyses de données

Contenu : Affirmer sa présence sur les CVthèques et les réseaux sociaux (fin) – Préparation aux entretiens – Tableurs au service de l'assurance, utilisation d'EXCEL et d'ACCES.

UE10 – Assurances

(46h – 7 ECTS)

Souscription et tarification dommages et pertes d'exploitation (20h CM – 3 ECTS)

Intervenant: Komel Qazi

But du cours: Permettre aux étudiants d'appréhender la tarification et la souscription de l'assurance dommages et pertes d'exploitation des entreprises.

Contenu : cours à partir du Traité d'Assurances – Incendie Risques d'Entreprises

Pré requis : Assurances dommages et pertes d'exploitation (cours de L3)

Risques techniques – Construction (18h CM – 1 ECTS)

Intervenant : David MANUEL

But du cours: Permettre aux étudiants d'avoir de bonnes connaissances sur l'assurance des risques techniques et l'assurance construction.

Contenu : Inventaires des assurances risques technique et l'assurance construction

Pré requis : Assurances dommages et pertes d'exploitation (cours en L3)

Les flottes Auto (8h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Marion Emmerich

But du cours: Principes généraux de l'assurance dommages et responsabilité civile, gestion des risques, tarification et souscription des contrats, règlement des sinistres

contenu: Ce cours abordera les assurances automobiles obligatoires et facultatives, les informations juridiques et pratiques nécessaires à la gestion du contrat et des sinistres. Comment apprécier la pertinence d'une offre « flotte automobile » ou des garanties en cours, des propositions de montages de garanties et de formules permettant d'optimiser le budget d'assurance, des conseils pour mettre en place un plan de prévention.

MASTER 2

2^{ème} année – 1^{er} semestre – S3

UE11 – Langue A – Anglais 3 (24h – 8 ECTS)

Traduction spécialisée (12h TD – 4 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Explication ou rappel de la terminologie technique propre au domaine de l'assurance. Familiarisation et approfondissement des connaissances linguistiques ad hoc. Perfectionnement des capacités de compréhension, et traduction de documents techniques de l'anglais vers le français et vice-versa.

Contenu : Traduction de documents variés portant sur les thèmes suivants : généralités concernant le contrat d'assurance (en introduction); assurance transports (maritime, routier, aérien); assurance perte d'exploitation; assurance tous risques chantiers et bris de machines; assurance RC; assurance risques industriels, technologiques et environnementaux; risques terroristes; réassurance. Les documents à traduire sont extraits de polices d'assurance, de compte rendus de décisions de justice, de revues spécialisées, du code des assurances français, de déclarations de sinistre, de connaissances, de conversations.

Bibliographie: Alleaume-Lefort Marie-France, L'anglais de l'assurance, ed. Pocket N°3766

Jame Luce, L'anglais des assureurs, ed. Belin

Lesobre Jacques, Sommer Henri, Cave Frances.J, Risk Insurance reinsurance Lexicon, SEP L'assurance Française

Lectures: Les revues spécialisées en français et en anglais telles que: Sigma; Best's review; Insurance Journal Magazine; Business Insurance; Insurance Times... ; L'argus de l'assurance; La Tribune de l'Assurance; Revue Générale du Droit des Assurances; Risques, les cahiers de l'assurance... .

Textes et documents : études de cas (12h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Edouard Guionnet

But du cours : Synthèses écrites et orales d'articles spécialisés.

Contenu : synthèse de documents, présentations écrites et orales de dossiers traitant de l'actualité et des enjeux contemporains dans le secteur de l'assurance, et ses grands risques.

UE 12 – Langue B : Allemand 3 ou Espagnol 3
(36h – 9 ECTS)

Traduction spécialisée assurances (12h – 3 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Espagnol

Intervenant : Dounia Bensaada

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance en espagnol

Contenu : Traduction de documents (thèmes/versions), contrats etc. émanant de compagnies d'assurances, droit des assurances, correspondance professionnelle.

Textes et documents : études de cas (12h CM – 4 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Espagnol

Intervenant : Oscar Torres

But du cours : Étude de cas à partir de textes et documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents concernant le Code des assurances espagnol, les notions d'assurance. Le secteur de l'assurance et la réassurance en Espagne et en Amérique latine, les risques et les couvertures, l'entreprise et l'assurance, le secteur du transport, le commerce. BtoB, BtoC.

- Résolution de cas pratiques sur l'assurance, le transport, les moyens de paiement.
- Exposés personnels et travaux écrits à partir de textes et documents, des cas d'entreprise et produits d'assurance à l'aide d'une terminologie sur les domaines de spécialité
- Négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Oral (12h TD – 1 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin HORST

But du cours : Jeux de rôles, négociation, argumentaires. L'objectif à atteindre est le niveau C1.

Espagnol

Intervenant : Gabriel Letallec

But du cours : Le cours permet aux étudiants de renforcer leur capacité à argumenter dans des situations de communications telles que la négociation et le débat d'idées. Chaque semaine, ils préparent un argumentaire qu'ils mettront en pratique dans des jeux de rôle.

UE13 – Monde des affaires 3

(18h – 4 ECTS)

Droit international 1 (18h CM – 4 ECTS)

Intervenant : Monique Bourgeal

But du cours : Connaissance des lois et juridictions

Contenu : Introduction au droit international privé. Sources internes et sources internationales du droit international privé : Usages et conventions qui gouvernent les relations juridiques entre des personnes régies par des législations d'états différents

UE14 – Assurances 3

(66h – 9 ECTS)

Assurance aviation (18h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Menel Dib

But du cours : comprendre et analyser le fonctionnement du marché de l'assurance aviation, des risques couverts et des enjeux de ce marché

Contenu : Introduction à la réglementation internationale en matière d'assurance aéronautique; présentation des différents acteurs et du mécanisme d'assurance, analyse de risque et des chiffres du marché.

Assurances : Gestion du Risque et Maîtrise des risques système. Les Grands Principes de l'Assurance en France et à l'International (24h CM – 3 ECTS)

Intervenant : Stéphane Salvazet

But du cours : La gestion des risques Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation en France et à l'International.

Contenu :

- Partie 1 Introduction générale à la gestion des risques
- Partie 2 L'incendie
- Partie 3 Prévention et Protection
- Partie 4 Ingénierie prévention assurance : but, méthodes, notions de SMP et SRE, étude de rapports de visite, scorings, ...
- Partie 5 Etudes de cas

Programmes internationaux 2 (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Mamadou YATERA

But du cours : Montrer le fonctionnement, les usages dans les différents pays. Avoir une culture internationale de l'assurance dans l'un des secteurs le plus porteur d'emplois.

Contenu : cf. cours Programmes internationaux 1

Les sinistres internationaux (9h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Myriem Houfaf Khoufaf

But du cours : Se familiariser avec la gestion de sinistres en général et les particularités des sinistres internationaux

Contenu : Présentation des grands principes et des étapes de la gestion de sinistres. Présentation des caractéristiques d'un sinistre international et de ses particularités de gestion. Exemples concrets et cas pratiques sur différents types de garanties d'assurances de spécialité.

UE 15 – Langue A – Anglais 4
(36h – 3 ECTS)

Traduction spécialisée (12h TD – 1 ECTS)

Intervenant : Edouard GUIONNET

But du cours : Explication ou rappel de la terminologie technique propre au domaine de l'assurance. Familiarisation et approfondissement des connaissances linguistiques ad hoc. Perfectionnement des capacités de compréhension, et traduction de documents techniques de l'anglais vers le français et vice-versa.

Contenu : Traduction de documents variés portant sur les thèmes suivants: généralités concernant le contrat d'assurance (en introduction); assurance transports (maritime, routier, aérien); assurance perte d'exploitation; assurance tous risques chantiers et bris de machines; assurances de responsabilité civile; assurance risques industriels, technologiques et environnementaux; risques terroristes; réassurance. Les documents à traduire sont extraits de polices d'assurance, de comptes-rendus de décisions de justice, de revues spécialisées, du code des assurances français, de déclarations de sinistre, de connaissances, de conversations.

Bibliographie: Alleaume-Lefort Marie-France, L'anglais de l'assurance, ed. Pocket N°3766

Jame Luce, L'anglais des assureurs, ed. Belin

Lesobre Jacques, Sommer Henri, Cave Frances.J, Risk Insurance reinsurance Lexicon, SEP L'assurance Française

Textes et documents : études de cas (12h CM – 1 ECTS)

Intervenant : Edouard Guionnet

But du cours : synthèses écrites et orales de dossiers portant sur l'assurance.

Contenu : synthèse de documents, présentations écrites et orales de dossiers traitant de l'actualité et des enjeux contemporains pour le secteur de l'assurance, et ses grands risques.

Oral (12h TD – 1 ECTS)

Intervenant : Anthony Saber

But du cours : Niveau C1

Contenu : Le cours permet aux étudiants de renforcer leur capacité à argumenter dans des situations de communications telles que la négociation, l'entretien d'embauche, et le débat d'idées.

UE16 – Langue B : Allemand 4 ou Espagnol 4

(24h – 2 ECTS)

Traduction spécialisée assurances (12h TD– 1 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin Horst

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction (thème et version) de documents, contrats etc. émanant de compagnies d'assurances

Espagnol

Intervenant : Dounia Bensaada

But du cours : Acquérir la terminologie de l'assurance

Contenu : Traduction de documents (thèmes/versions), contrats etc. émanant de compagnies d'assurances, droit des assurances, correspondance professionnelle.

Textes et documents : études de cas (12h CM – 1 ECTS)

Allemand

Intervenant : Martin Horst

But du cours : Études de cas à partir de documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents dans le secteur de l'assurance, le transport, le commerce et la réassurance – Exposés sur les domaines de spécialité – Création d'entreprises et négociation dans un cadre donné du secteur de l'assurance.

Espagnol

Intervenant : Oscar Torres

But du cours : Étude de cas à partir de textes et documents portant sur l'assurance.

Contenu : Étude, analyse, synthèse de textes et documents concernant le Code des assurances espagnol, les notions d'assurance. Le secteur de l'assurance et la réassurance en Espagne et en Amérique latine, les risques et les couvertures, l'entreprise et l'assurance, le secteur du transport, le commerce. BtoB, BtoC.

UE17 – Monde des affaires 4
(42h – 4 ECTS)

Économie internationale (24h CM – 2 ECTS) : Régulation internationale de la finance et des assurances

Intervenant : Tristan AUVRAY

But du cours : Aspects de la mondialisation

Contenu : Firms multinationales, mouvements de capitaux (IDE), fusions-acquisitions transfrontières. Redéploiements régionaux et globaux, pouvoir et organisation des firms (application au secteur des assurances ; définition et poids des assureurs systémiques).

Droit International 2 (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Monique Bourjal

But du cours: Connaissance des lois et juridictions, connaissance du droit international privé

Contenu: Introduction au droit international privé. Sources internes et sources internationales du droit international privé : Usages et conventions qui gouvernent les relations juridiques entre des personnes régies par des législations d'états différents.

UE18 – Enseignement professionnels 4
(18h – 2 ECTS)

Négociation et communication interne appliquées aux secteurs de l'assurance (18h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Sébastien BENOTTI

But du cours : Découverte des théories de la négociation et de la communication interne en entreprise

Contenu : Les théories de négociations. Application au secteur de l'assurance

UE19 – Assurances 4
(51h – 6 ECTS)

Programmes internationaux 3 (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant : Esther Mensah

But du cours : mise en place d'un programme international

Contenu : les programmes internationaux étudiés du point de vue de la souscription

Réassurance (21h CM – 2 ECTS)

Intervenant: Roger DUCHAMPS

But du cours : Se familiariser avec le concept

Contenu : Connaître les différents types de contrat de réassurance les plus habituels sur le marché Connaître et définir l'impact de la protection par réassurance en fonction du type de contrat choisi.

Assurance export (15h CM – 2 ECTS)

Intervenant: Thibault GIRAUX

But du cours : Connaitre les garanties pour le commerce à l'international

Contenu : Etude des solutions qui visent à soutenir la prospection des marchés étrangers, à faciliter l'émission de cautions et l'octroi de préfinancements par les banques, à sécuriser les exportations et les investissements à l'étranger, à rendre compétitifs les financements offerts aux clients étrangers, à protéger des fluctuations des devises.

UE20 – Mémoire **(6h – 5 ECTS)**

Mémoire de recherche

Intervenant : Javier DOMINGUEZ ARRIBAS

But : Rédaction d'un mémoire de recherche

Contenu : Méthodologie : Préparer l'étudiant à écrire le mémoire de recherche. Choix du sujet de mémoire et des directeurs professionnels et linguistes. Recherche documentaire, usage des sources, problématique et plan.

UE21 – Stage

(8 ECTS)

Stage professionnel et rapport de stage

LV3

Italien

Intervenant: Domenico BISCARDI

Chinois

Intervenant: Yaling PARISOT

Russe

Intervenant:

1) Journée au salon du courtage (obligatoire pour tous les M1 et M2)

2) Journée d'étude dans la compagnie d'assurance: Liberty Specialty Markets (obligatoire pour tous les M1 et M2)

3) Séminaire de Naples (Italie) (obligatoire pour les alternants)

Le programme est arrêté vers le mois d'avril.

La durée du séminaire est de 12h environ. Il a lieu au FIEF, à Naples (ITALIE), du 2 au 7 juin.

3. REGLEMENT ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1. L'admission au master suppose l'acceptation tacite du principe d'assiduité aux enseignements dispensés. L'assiduité aux cours sera vérifiée de façon régulière et aucun retard, ni sortie anticipée ne seront tolérés.
2. **Le master LEA-MIA est une formation en contrôle continu, contrôles réguliers en cours de semestre et/ou en fin de semestre. Des tests écrits ou oraux individuels ou en groupe sont donc à prévoir tout au long de l'année.**
3. La participation active pendant les cours est obligatoire.
4. Pour les étudiants hors alternance, un stage est à réaliser au second semestre du M2, de 4 mois minimum, 6 mois maximum, de préférence à l'étranger.
5. **Modalités de contrôle des connaissances :**
 - Pour chaque Elément Constitutif d'Unité d'Enseignement, le nombre et le type d'épreuves sont portés à la connaissance des étudiants au début de l'année universitaire
 - deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats
 - il n'y a pas de rattrapage pour le mémoire de recherche et le rapport de stage du second semestre du M2
 - **une note inférieure à 10 sur 20 à une UE de langues est éliminatoire**
 - **une note inférieure à 07 sur 20 aux autres UE est également éliminatoire**
 - **une moyenne générale de 10 sur 20 à chaque semestre est exigée; il y a compensation entre UE d'un même semestre.**
 - le mémoire de recherche du M2 comprend environ 50 pages
 - le rapport de stage ou de l'alternance en entreprise du M2 comprend environ 30 pages

Le jury reste souverain sur les notes communiquées ou affichées avant jury.

6. Calendrier pour le mémoire de recherche et le rapport de stage :
 - **début décembre:** l'étudiant doit avoir choisi un directeur professionnel de mémoire de recherche et son sujet doit avoir été validé par le Directeur du master.
 - **fin février:** la problématique et le plan du mémoire de recherche doivent avoir été validés. L'étudiant doit avoir choisi un directeur linguiste.

- **fin juin**, une première version du mémoire doit être vue par les deux directeurs de mémoire (professionnel et linguiste), qui donnent leur avis. Il appartient aux étudiants eux-mêmes de s'assurer de la réponse de leur directeur de mémoire.
 - NB: Il ne revient pas au directeur linguistique de corriger les fautes de langue du mémoire. Ce travail est du ressort de l'étudiant. Le directeur linguistique se contente d'évaluer le niveau linguistique de l'étudiant et indique les principaux problèmes rédactionnels. Il donne aussi son avis sur le plan et le contenu proprement assurantiel – ce dernier point reste davantage la prérogative du directeur-assureur, dont c'est la spécialité.
 - **le 15 septembre** : le mémoire de recherche et le rapport de stage doivent avoir été déposés au secrétariat en 3 exemplaires pour permettre au jury de préparer les soutenances. Les 2 directeurs évaluent les 2 mémoires.
 - les soutenances de mémoire et de rapport de stage se déroulent autour de la mi-octobre avec les deux directeurs (professionnel et linguiste).
7. Le mémoire de recherche est écrit dans une des langues étrangères suivantes: anglais, allemand, espagnol. Il peut être soutenu en français. Le rapport de stage peut être écrit et soutenu en français.
 8. **En cas de plagiat notamment dans le mémoire et/ou le rapport de stage, les étudiants s'exposent aux sanctions décrites au chapitre « 4. Informations sur le plagiat ».**
 9. Les étudiants s'engagent à rendre tous les travaux dans les délais prévus. Les étudiants qui n'observent pas les dates limites seront convoqués en session de rattrapage.
 10. Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dans des cas exceptionnels, avec permission du directeur du master, et seulement si le premier semestre a été validé.
 11. Des aménagements sont prévus, dans certains cas, afin que la validation puisse se faire sur deux ans, sous réserve d'accord du directeur du master. Une demande en ce sens doit être faite avant le début des enseignements.

ENSEIGNANTS LINGUISTES SUSCEPTIBLES D'ENCADRER LES MEMOIRES M2

Pour les professionnels qui forment toujours un binôme avec les linguistes, ils seront à contacter en fonction du domaine ou du sujet choisi.

Castellanos José Maria (esp)

BINDER Carmen (all)

BRUNET Alice (ang)

DOMINGUEZ ARRIBAS Javier (esp)

GUIONNET Edouard (ang)

HORST Martin (all)

LE TALLEC – LLORET Gabrielle (esp)

SABER Anthony (ang)

Torrès Oscar (esp)

4. INFORMATION SUR LE PLAGIAT

A lire par tout/e étudiant/e inscrit dans une formation LSHS
--

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'informations et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement copiés, même avec des guillemets. Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercices proposés.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. Sachez que l'université dispose d'un logiciel anti-plagiat, logiciel conçu pour détecter les documents plagiés sur Internet.

L'étudiant/e plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné/e au niveau de la **note** pour l'exercice et
2. à être **déféré/e devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer.